

MAI  
2010

# BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 48

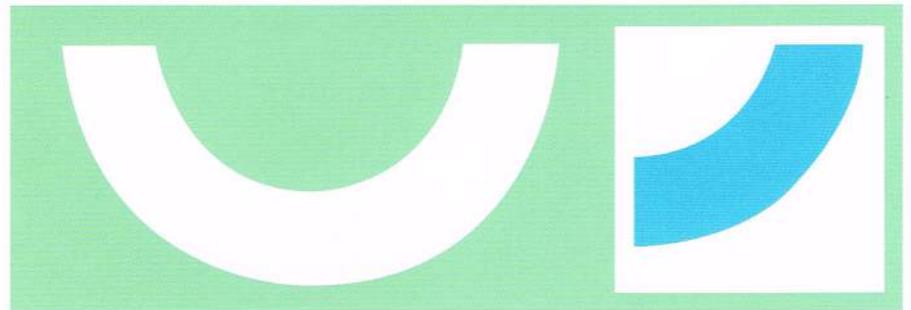
MAIRIE

Téléphone :  
05 62 68 13 11

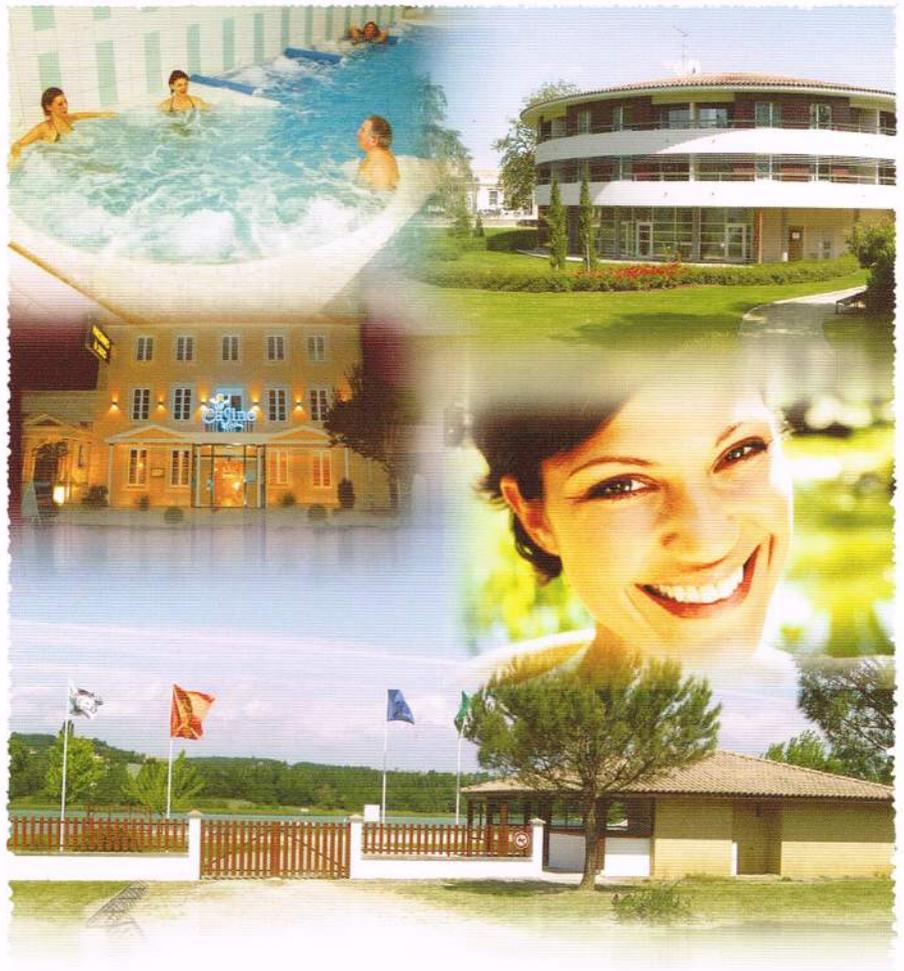
Télécopie :  
05 62 68 12 96

E-mail :  
mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :  
www.castera-verduzan.com



castera verduzan  
VILLAGE THERMAL GERS



## Sommaire

- page 1 :  
Le Mot du Maire
- page 2 :  
Travaux du Conseil Municipal
- page 7 :  
Travaux Commissions
- page 10 :  
Infos diverses
- page 16 :  
Echos vie associative
- page 24 :  
Calendrier manifs 2010
- page 26 :  
Numéros utiles

## *– Le Mot du Maire –*

### *Castéroises, Castérois,*

Traditionnellement, le bulletin municipal du printemps expose les orientations du budget prévisionnel de l'année. Ce numéro ne fait pas exception et vous pourrez y retrouver les grandes lignes du budget 2010. Je ne relèverai ici que quelques points importants issus de la volonté de l'équipe municipale, dans une période économiquement incertaine pour les collectivités locales.

- Les dépenses de fonctionnement restent contenues et rigoureuses.
- Les subventions aux associations sont maintenues au même niveau que les années précédentes.
- Les taux des 3 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti), seuls éléments fiscaux maîtrisés par la municipalité ne sont pas augmentés cette année encore.

Comme vous pourrez vous en rendre compte, le volume des investissements reste malgré tout conséquent, assurant dynamisme et évolution à notre commune.

La réalisation d'une tranche du PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble) dans le quartier de Piquebise et l'équipement du Parc Urbain sont les deux points forts de l'investissement 2010.

Des aménagements plus modestes sont en cours de réalisation rue des écoles (Espace Public d'Agrément) et à la Base de loisirs (Nouvelle Aire de Pique-Nique).

Les associations sportives de la commune sont particulièrement mises en valeur en ce printemps 2010. En effet le Football Club Castéra Verduzan fête ses vingt ans au mois de Juin et le mois d'Avril a vu la renaissance d'un club de Basket castérois. La municipalité veille quant à elle à l'amélioration constante des structures et équipements qu'utilisent nos sportifs. Le tonus de l'ensemble des autres associations, réunies elles aussi sous l'égide d'IDEAL 32, qui fête cette année son dixième anniversaire, n'est plus à prouver.

Soyons nombreux à participer à leurs animations et ainsi récompenser les efforts de tous ces bénévoles.

Pour que l'été soit beau à Castéra . . .

Jean-Michel GARCIA

## **TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

### *Devis pour desserte en énergie électrique :*

La desserte en électricité du nouveau lotissement de Bidet (composé de 4 lots), le futur local d'antenne de DFM 930 ainsi que le château d'eau de Verduzan nécessitent l'installation d'une nouvelle ligne électrique. Les travaux seront réalisés par le S.D.E.G. et s'élèveront à 3 251 € HT.

### *Service de l'eau et de l'assainissement : Emprunts.*

Le financement des travaux effectués à la station d'eau potable a bénéficié d'une subvention de 55% du montant des travaux HT (Département et Agence Adour-Garonne). Le reste, à charge de la commune, s'élève à 208 800€. Cette somme sera financée par l'emprunt :

- Un prêt relais TVA de 90 000 € à taux fixe de 2,25% sur 3 ans.
- Un prêt de 118 800€ à taux fixe de 3,90% sur 15 ans, à échéance constante trimestrielle de 2 624,67 €.

Après examen des propositions de Dexia et de la Caisse d'Epargne, l'offre de la Caisse d'Epargne a été retenue.

### *Aménagement piétonnier, de la Passerelle et la Base de Loisirs :*

Le projet des travaux pour 2010 se compose de 2 tranches :

- La première verra l'aménagement d'un parking et d'un sentier piétonnier entre la passerelle et la base de loisirs.
- Les parkings autour de la Mairie seront réalisés au cours de la deuxième tranche.

Le bureau d'étude J2C INGENIERIE a évalué ces travaux à 650 271,18 € TTC et a proposé les plans du projet. Le projet est accepté à l'unanimité.

*Retrouvez toutes les informations concernant notre Commune et  
le calendrier des manifestations sur notre site Internet :*

**[www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)**

*Désignation d'un correspondant  
intempéries :*

Suite aux conséquences des tempêtes de 1999 et 2009, ERDF souhaite avoir un interlocuteur privilégié au sein de chaque commune. Erick Carpentier sera chargé de centraliser les informations permettant de réalimenter le réseau de la commune et de dialoguer avec les services d'ERDF.

*Ménage des locaux scolaires :*

Le contrat aidé en place pour ce poste d'adjoint technique à temps incomplet n'ayant pas été renouvelé, la création d'un nouveau poste a été nécessaire. Christine Gay répondant aux critères demandés est embauchée depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

*Aliénation de portions de chemins  
ruraux :*

Le Conseil Municipal dans sa séance du 10 Août 2009 avait décidé de procéder à la vente de chemins ruraux représentant 16 parcelles de terrain. Suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 24 Novembre au 8 Décembre 2009, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Le Conseil Municipal fixe le prix du m<sup>2</sup> à 0,20 € et met en demeure les riverains d'acquérir les parcelles attenantes à leur propriété.

*Facturation service des eaux et  
assainissement :*

Actuellement la facturation intervient en Juin et en Décembre avec relevé le mois précédent. Ces périodes chargées en dépenses pour les familles, le Conseil décide de fixer **la nouvelle période de facturation en Mai et Novembre avec un relevé des compteurs le mois précédent.**

Ce changement interviendra le mois de Novembre 2010 après information lors de la prochaine facturation en Juillet.

*L'assistante sociale, Madame Nathalie Sémézies, du Bureau de la solidarité départementale  
assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis matin de 9h00 à 12h00.  
Téléphone : 05.62.68.13.72*

### *Acquisition d'antennes satellites :*

Trois foyers de Castéra situés en zone « blanche » à Mesplès ne sont pas couverts par le réseau ADSL. Pour pallier à ce manque l'achat de 3 kits Antenne- Satellite nécessaires pour la connexion au réseau haut débit ont été achetés par la commune pour un montant de 11 196,99 €.

### *Assainissement Collectif :*

Un passage caméra est nécessaire afin de vérifier l'étanchéité sur le réseau d'assainissement existant afin d'évaluer les travaux à réaliser pour limiter les entrées d'eau claire dans le réseau. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer la consultation des entreprises et à demander une subvention à hauteur de 50% du coût de l'opération à l'agence Adour Garonne.

### *Travaux au terrain de Football et dans les Installations du FCCV :*

- Irrigation du terrain : le devis fourni par la société Irigaronne, pour un montant de 8 932,57 € a été accepté.
- Les tribunes : les travaux seront effectués par l'entreprise Estingoy avant la fin du mois de mai, leur coût s'élèvera à 10 261,68 €.

### *Comptes Administratifs 2009 de la Commune:*

| Budget           | Fonctionnement |                | Investissement |                |
|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|                  | Dépenses       | Recettes       | Dépenses       | Recettes       |
| Commune          | 786 766,14 €   | 1 373 198,67 € | 1 153 612,41 € | 1 153 537,97 € |
| Service des eaux | 126 655,77 €   | 149 843,71 €   | 415 465,12 €   | 235 204,06 €   |
| Base de loisirs  | 64 912,35 €    | 84 134,39 €    |                | 70 952,62 €    |
| CCAS             | 3 679,58 €     | 2 621,48 €     |                |                |

Les comptes administratifs de la Commune sont approuvés à l'unanimité.

*L'assistante sociale, Madame Zumalacarregui de la Mutualité Sociale Agricole  
(Cantons de Valence et Condom),  
assure une permanence à Condom, les mercredis, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00*

**Vote des Trois Taxes pour 2010:**

Cette année encore, M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux des 3 taxes, à savoir :

- Taxe d'habitation : 17.31 % - ce qui donne un produit de 116 929 €.
- Taxe foncier bâti : 35.69 % - ce qui donne un produit de 184 874 €.
- Taxe foncier non bâti : 134 % - ce qui donne un produit de 54 270 €.

C'est donc une somme de 356 073 € qui sera portée au chapitre 73 du budget de la Commune. Accord à l'unanimité.

**Budget Primitif 2010 de la Commune:**

M. le Maire donne lecture des propositions pour les budgets primitifs 2010 de la commune, du service des eaux et de l'assainissement, de la base de loisirs, du CCAS et des thermes. Il procède chapitre par chapitre en donnant les détails pour chaque ligne budgétaire. (Voir dossier en pages centrales de ce Bulletin Municipal).

Les budgets s'équilibrent (dépenses et recettes) comme suit :

| Budget           | Fonctionnement | Investissement |
|------------------|----------------|----------------|
| Commune          | 1 479 053 €    | 2 668 115 €    |
| Service des eaux | 201 630 €      | 559 210 €      |
| Base de loisirs  | 89 000 €       | 28 954 €       |
| CCAS             | 5 325 €        |                |

Les membres de l'assemblée, après en avoir délibéré en séance du 29 mars 2010, émettent à l'unanimité un avis favorable aux propositions budgétaires de M. le Maire.

**Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie:**

**Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,**

**et le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00**

— . . . . . —  
**Monsieur le Maire vous reçoit :**

**le lundi de 14h00 à 16h00,**

**le mardi et le jeudi de 14h00 à 15h30**

— . . . . . —  
**Mme Hygonnenq ou M. Ramounéda reçoivent sur rendez-vous,**

**Les vendredis, de 14h00 à 17h00**

**Montant des Subventions Accordées aux Associations en 2010:**

| Association                                     | Montant         |
|---|-----------------|
| ADDA  | 180 €           |
| Association des Parents d'Elèves - APE          | 600 €           |
| Amicale des Anciens Combattants                 | 100 €           |
| Gascogne et Traditions                          | 1 000 €         |
| Amicale des Sapeurs Pompiers                    | 2 200 €         |
| Association de Jumelage avec Rixheim            | 844 €           |
| Association Gersoise Culture (Bibliothèque)     | 191 €           |
| Association pour le Développement de la Lecture | 70 €            |
| La Petite Pierre                                | 600 €           |
| Association des Commerçants                     | 800 €           |
| Association des Paralysés de France             | 100 €           |
| Association Thermale et Climatique Gersoise     | 770 €           |
| Basket Ball Castéra                             | 8 000 €         |
| Club Beau Soleil                                | 500 €           |
| Coopérative Scolaire                            | 2 500 €         |
| Croix Rouge Française                           | 150 €           |
| Festif <sup>®</sup> Pompiers                    | 2 500 €         |
| Football Club Castéra Verduzan                  | 3 500 €         |
| Foyer des Jeunes                                | 12 500 €        |
| Spectacle de la Petite Pierre                   | 2 800 €         |
| Société de Pêche La Tanche Castéroise           | 500 €           |
| Les Amis du Vieux Castéra                       | 400 €           |
| Les Mousquetaires du Cyclisme                   | 77 €            |
| Ecole de Musique Musicoli                       | 3 300 €         |
| Société de Chasse Saint-Hubert                  | 610 €           |
| Société Hippique                                | 2 500 €         |
| Société Protectrice des Animaux                 | 70 €            |
| Radio DFM 930                                   | 200 €           |
| Divers  | 400 €           |
| <b>Total</b>                                    | <b>47 692 €</b> |

**Montant des Participations à Différents Organismes en 2010:**

| Organisme                                     | Montant         |
|---|-----------------|
| AD 32 et Fourrière SPA                        | 560 €           |
| Syndicat de la Baïse                          | 224 €           |
| Centre de Gestion des Communes 32             | 1 600 €         |
| SI Vic Fesensac                               | 310 €           |
| SI Vallée de l'Auloue                         | 2 950 €         |
| Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères  | 4 000 €         |
| ASA Irrigation de l'Auloue                    | 110 €           |
| Association d'Etude Expérimentale anti-orages | 333 €           |
| Divers  | 1 413 €         |
| <b>Total</b>                                  | <b>11 500 €</b> |

## **TRAVAUX DES COMMISSIONS :**

### *Commission des Affaires Scolaires :*

**Compte-rendu du Conseil d'École, du vendredi 8 mars 2010 :** En présence de Madame Hygonnencq (adjointe au Maire).

#### ORDRE DU JOUR :

##### 1. compte-rendu d'activités

- deux sorties au cinéma pour toutes les classes.
- une séance de théâtre « La nuit des Ogres » pour toutes les classes.
- pas de spectacle de Noël cette année ; pour une meilleure qualité, il sera proposé un an sur deux.
- cérémonie du 11 novembre.
- tri des déchets dans les classes à relancer.
- travail sur la fabrication du papier recyclé avec intervention à la radio DFM 930 par la classe du CP.
- la classe CM1-CM2 devrait rencontrer un ancien combattant de la seconde guerre mondiale avec possibilité d'intervention à DFM 930 .

##### 2. projets :

- rencontres sportives à Auch les 4 et 18 mai avec course d'orientation, relais sportif et danses traditionnelles.
- journée sportive au lac pour toutes les classes en remplacement de la journée inter-écoles.

La classe CM1/CM2 rencontrera un auteur (M. DEDIEU), une plasticienne (Mme FAURE) et visitera une exposition.

La classe de moyenne et grande section va rencontrer un auteur de littérature de jeunesse.

Des exercices d'évacuation incendie seront réalisés les 29 et 30 mars dans les deux écoles.

Exposition de créations artistiques des enfants de l'école le 11 juin

Fête de l'école le mardi 22 juin : spectacle suivi éventuellement du repas ; il serait supprimé dans la mesure où la participation des parents à la préparation serait insuffisante.

Participation aux journées nature avec une animation prévue le 20 mai par le CPIE.

##### 3. voyages scolaires :

- Les classes des CP, CE1, CE2 iront à Tarascon sur Ariège les 27 et 28 mai : visite de la grotte de Niaux et journée au Parc Préhistorique.
- La classe des toute petite et petite sections fera un voyage en bateau sur la Baïse le matin et visitera la ludothèque l'après-midi.
- La classe de moyenne et grande sections ira à l'abbaye de Flaran avec une visite sur les portraits.

##### 4. questions diverses :

- Le 3 février a eu lieu le passage d'une commission de sécurité : des travaux de remise aux normes sont à prévoir (électricité, révision de la chaudière notamment).
- Des problèmes ont également surgi au niveau du CLAE : locaux encombrés, portes ne fermant pas.

Depuis quelques mois la Commune et les services compétents s'attachent à améliorer le fonctionnement de notre station d'épuration des eaux usées et éventuellement à projeter la construction d'une nouvelle unité.

Le problème majeur est de savoir si le lagunage actuel est non conforme en équipement. Dans ce cas, une convention pourrait être établie avec l'Agence de l'Eau avant la fin du mois de mai.

En effet, si le curage du lagunage actuel s'avérait suffisant il y aurait un classement en non-conformité de fonctionnement.

D'autre part, le bilan d'auto surveillance de la structure permet de juger la non-conformité en performance.

De même, il serait nécessaire de procéder à un diagnostic du réseau, à la réalisation d'une carte de zonage et à un plan d'épandage des boues.

Il ressort que la non conformité en équipement de notre station est un élément probant pour définir les travaux à établir, les coûts engendrés et les financements possibles.

Pour le traitement des eaux usées, plusieurs critères sont à l'étude : performances des traitements azote et phosphore. (Respect de la qualité de l'eau).

Le procédé de filtre avec l'apatite n'a pas assez de recul pour avoir une bonne évaluation. Deux solutions techniques sont proposées :

- Filtres plantés de roseaux.
- Disques biologiques (avantage : modulables et extensibles mais très onéreux en investissement et fonctionnement).

Pour le financement :

- En cas de non-conformité l'Agence de l'Eau prend en charge 60 % et le Département 20%.
- En cas de conformité il y a un financement mais qui n'est pas prioritaire car c'est un projet dit classique.

Cependant devant une certaine urgence, le curage de la lagune semblerait une nécessité.

Dans l'immédiat un diagnostic du réseau est retenu selon la DDT et un passage caméra se fera sur les tronçons repérés et d'autres signalés depuis l'étude de 2001.

Une entreprise a été désignée : SARL LABAT- Aire s/Adour. Les travaux se dérouleront fin avril début mai pour un montant de 6 248,50 €.

Depuis quelques semaines déjà, la station de traitement d'eau potable est en fonctionnement. Dans un précédent bulletin, nous vous avons fait part de la mise aux normes de cette unité essentielle dans la distribution d'eau potable ainsi que de son agrandissement.

Le calendrier des travaux a parfaitement été respecté grâce au sérieux et aux compétences du maître d'œuvre – HEA- et des entreprises exécutantes Sources et Touja pour le Génie Civil.

Les travaux entrepris ont porté essentiellement sur les traitements du fer (trop abondant) et de la température trop élevée de l'eau. Le montant total de l'opération s'élève à 618 864,23 € TTC. Le financement est constitué de subventions de l'Agence Adour-Garonne (122 135 €), du Département (78 351,91 € et 74 000 €). Une autre subvention devrait se rajouter à ce montage financier pour 18 606,11 €. Donc l'opération est subventionnée à plus de 47 %.

Comment est traitée l'eau ?

L'eau est captée dans la nappe inframolassique à une profondeur allant de 190 m à 221 m par le biais d'un forage. Elle est très riche en fer et en ammonium. Le débit horaire traité est de 40 m<sup>3</sup> ce qui donne 800 m<sup>3</sup> par jour.

- le refroidissement et l'oxygénation (floculation du fer): il se fait dans une tour aéroréfrigérante et permet d'abaisser la température de 5° (de 30° à 25 °).
- injection d'acide chlorhydrique pour éviter le dépôt de calcaire dans la tour (risque de légionelles).
- la filtration : elle est réalisée sur deux filtres à sable et permet de se débarrasser du fer et de l'ammonium.
- La chloration et la distribution : traitement à l'eau de javel et stockage dans les châteaux d'eau. Enfin distribution aux abonnés.

Le lavage des filtres à sable génère des eaux rejetées enrichies en fer. Celles-ci sont récupérées sur des filtres extérieurs nettoyés périodiquement.

Enfin le fonctionnement de la station est entièrement automatisé et visualisable à distance. Il en est de même pour la gestion des châteaux d'eau et de la distribution.

Il est aussi nécessaire de signaler que le rapport établi par la DDASS sur la qualité de l'eau distribuée en 2009 a mentionné :

- dureté : eau peu calcaire
- paramètres microbiologiques : eau de bonne qualité
- nitrates : valeurs conformes à la norme
- fluor : eau moyennement fluorée
- arsenic : teneur inférieure à la limite de qualité, eau conforme à la norme
- pas de pesticides

Depuis la mise en fonctionnement de la nouvelle station, une nouvelle analyse a été faite le 1<sup>er</sup> mars 2010, par les services de la DDASS. Celle-ci donne la conclusion suivante :

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

## ***INFORMATIONS DIVERSES :***

### ***Concours des Maisons Fleuries :***

Le printemps est là, maintenant bien installé et les beaux jours qui reviennent donnent envie de jardiner.

La commission d'environnement et l'Office du Tourisme ont décidé d'organiser, cette année aussi, un concours des maisons fleuries. Le but de ce concours étant d'encourager le fleurissement de la commune, l'ensemble des castérois est cordialement invité à y participer.

Cette animation s'adresse aussi bien aux habitants du village qu'à ceux des lotissements, des maisons isolées ou des fermes qui fleurissent leurs jardins, terrasses ou balcons.

De nombreux lots récompenseront les gagnants.

### ***Incivilités, une Plaie et une Charge pour la Commune :***

Depuis un an plusieurs dégradations ont été commises dans le village sur des bâtiments publics ou sur du mobilier urbain. Cette situation, en plus d'être désagréable, a un coût supporté par l'ensemble des contribuables Castérois. Il nous a semblé intéressant de porter à la connaissance de tous, le montant de ces préjudices causés en moins d'un an.

- Pour la fête à Castéra, des arbres plantés dans la rue ont été coupés, donc remplacés pour un coût de 264€.
- Au mois de Mars des portes et des vitres de la Salle de Sport ont été cassées, leur remplacement s'élève à 5 000 €.
- Toujours en Mars une visite nocturne à l'école a nécessité le changement de serrures, montant: la main d'œuvre.
- Dernièrement, les piquets de la clôture de la mare du Parc Lannelongue ont été tordus ou cassés, le remplacement de ces piquets s'élève à 360€.

Excepté la réfection des portes, les autres travaux ont été effectués par les employés municipaux. Leur temps de travail n'est pas comptabilisé dans ces dépenses mais quand ils sont occupés à réparer, leurs bras manquent ailleurs!

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES :**

- **Produits services du domaine : comprend notamment :**
  - Les concessions du cimetière et les taxes funéraires.
  - Les redevances du domaine public pour EDF et Télécom.
  - La Cantine de l'école et des locations diverses.
- **Impôts et taxes : comprend notamment:**
  - Les recettes du Casino : 300 000 €.
  - Les contributions directes : Taxes Foncières bâti et non bâti, et taxe d'habitation: 356 073 €.
  - Attribution Compensation de la Communauté de Communes : 63 867 €.
  - la taxe professionnelle est désormais prélevée par la Communauté de Communes.
- **Dotations Subventions, Participations : comprend notamment :**
  - Les Dotations de l'Etat : 202 768 €.
  - Des compensations sur taxe professionnelle, taxe foncière et taxe d'habitation : 45 522 €.
  - Remboursements sur frais de personnels : 41 200 €.
  - Remboursements sur fonctionnement école : 18 200 €.
  - Dotation recensement 2010 : 2 127 €.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES :**

- **Achat et variations de stocks : comprend notamment :**
  - Les charges d'eau, d'électricité, de combustible, de carburant, d'alimentation, de petit équipement, de fournitures d'entretien, de fournitures pour voirie, de fournitures administratives et scolaires.
- **Services extérieurs : comprend notamment :**
  - Location de nacelles, entretien de terrains municipaux, des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant, assurances, documentation, stages et formations.
- **Autres services extérieurs : comprend notamment :**
  - Indemnités comptable régisseur, annonces, fêtes et cérémonies, publicité, affranchissements, télécom.
- **Autres charges de gestion courante : comprend notamment :**
  - Indemnités des élus : 30 000 €.
  - Service incendie : 28 110 €.
  - Subventions aux associations : 47 962 €. (Détail, voir tableau page 6)
  - Participations autres organismes (voir tableau en bas de page 6) : 11 500 €.
- **Charges de Personnel : comprend notamment :**
  - Personnel Titulaire ou Non, Cotisations Sociales, Impôts et Taxes : 485 250 €.
- **Charges Financières : comprend notamment :**
  - intérêts d'emprunts : 7 000 €.
- **Opérations d'Ordre : comprend notamment :**
  - Amortissement Etude Touristique : 4 772 €.
  - Amortissement Subvention Equipement service de l'Eau : 6 667 €.

## **BUDGET D'INVESTISSEMENTS : RECETTES :**

- **Dotations, fonds divers et réserves : comprend notamment :**
  - Remboursement TVA : 140 735 €.  
(Cette année nous ne bénéficierons pas des dispositions de la nouvelle loi qui permet, en fonction du niveau d'investissements prévu, de recouvrer non plus seulement la TVA de l'année N-2, mais celle de l'année N-1 plus celle de l'année N-2). En conséquence le niveau de remboursement de la TVA est de moitié inférieur à celui de l'année 2009.
  - Taxe Locale d'Equipement : 5 000 €.
  - Excédent de fonctionnement capitalisé : 276 302 €.
- **Subventions : comprend notamment :**
  - Subvention Etat DGE : 136563 €.
  - Subvention Département : 136 563 €. (chemin piétonnier au long de l'Auloue et en prolongement de la passerelle).
  - Subvention Syndicat d'Electrification + SDEG : 84 093 € (éclairage chemin piétonnier).
  - Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) : 733 000 €.
- **Opérations d'Ordre : comprend notamment :**
  - Intégration d'Etude Schéma Directeur Assainissement : 7 629 €.
  - Solde Opération Sous Mandat RD 930 : 522 829 €.
  - Amortissement Etude Touristique : 4772 €.
  - Amortissement Subvention Equipement service de l'Eau : 6 667 €.

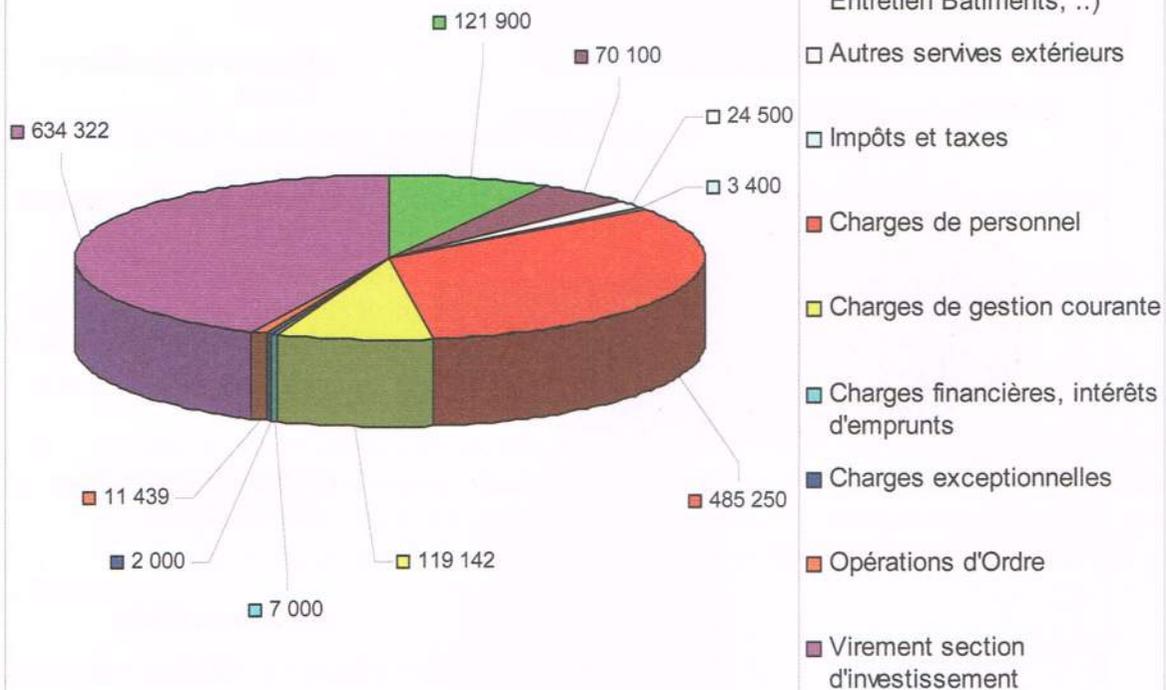
## **BUDGET D'INVESTISSEMENTS : DEPENSES :**

- **Dépenses Financières : comprend notamment :**
  - Remboursement Emprunt Capital 44 668 €.
- **Immobilisations Corporelles : comprend notamment :**
  - Achat Terrains, Bâtiments et Bornage : 378 072 €.
  - Achat de matériels : 21 070 €.
  - Eclairage Chemin Piétonnier : 6 000 €.
  - Travaux Ecole Primaire : 4 000 €.
  - Création d'un Columbarium 8 cases : 7 500 €.
  - Déplacement de la Croix du Cimetière : 3 300 €.
  - Travaux Voirie 2010: 50 000 €.
- **Immobilisations en Cours : comprend notamment :**
  - Travaux Voirie 2010: 50 000 €.
  - Vestiaires du Football Club Castéra Verduzan FCCV : 11 000 €.
  - Sanitaires du nouvel Office de Tourisme : 18 000 €.
  - Plan d'Aménagement d'Ensemble de Piquebise et Rue de Pyrénées : 713 804 €.
  - Solde Voierie 2009 : 15 500 €.
  - Chemin Piétonnier : 656 500 €.
- **Opérations d'Ordre : comprend notamment :**
  - Intégration d'Etude Schéma Directeur Assainissement : 7 629 €.
  - Solde Opération Sous Mandat RD 930 : 522 829 €.

## - Budget Primitif 2010 de la Commune -

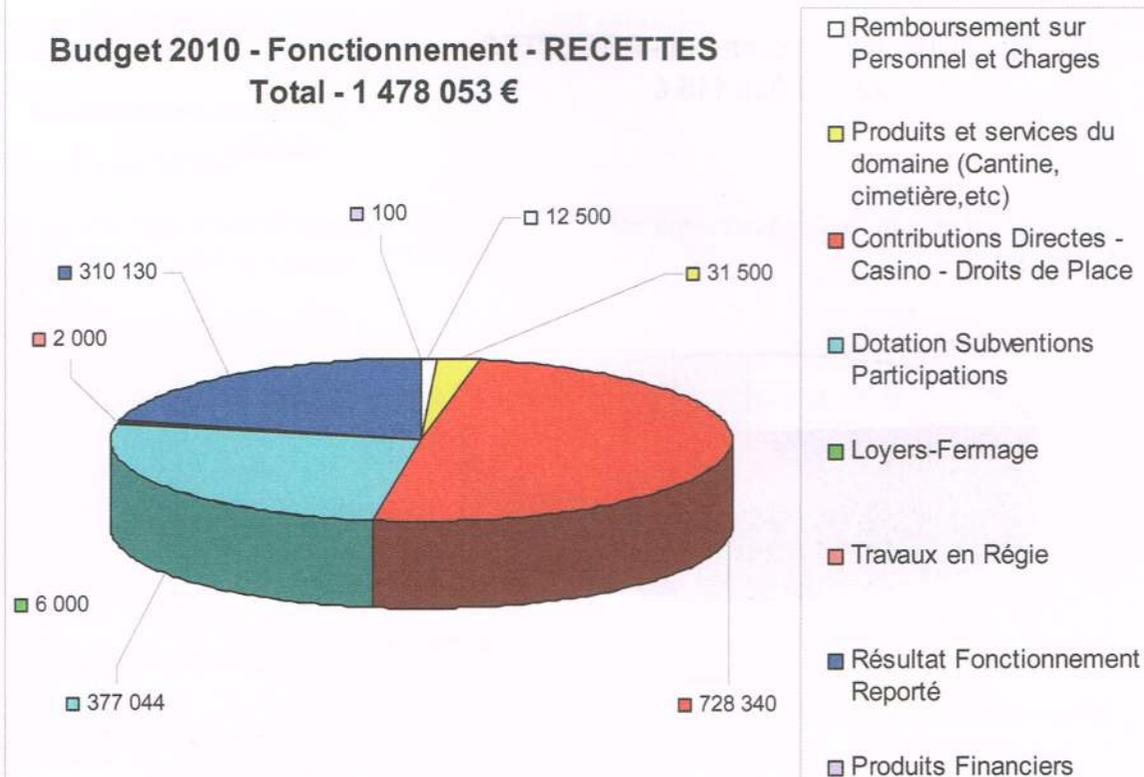
### Budget 2010 - Fonctionnement - DEPENSES

Total 1 479 053 €

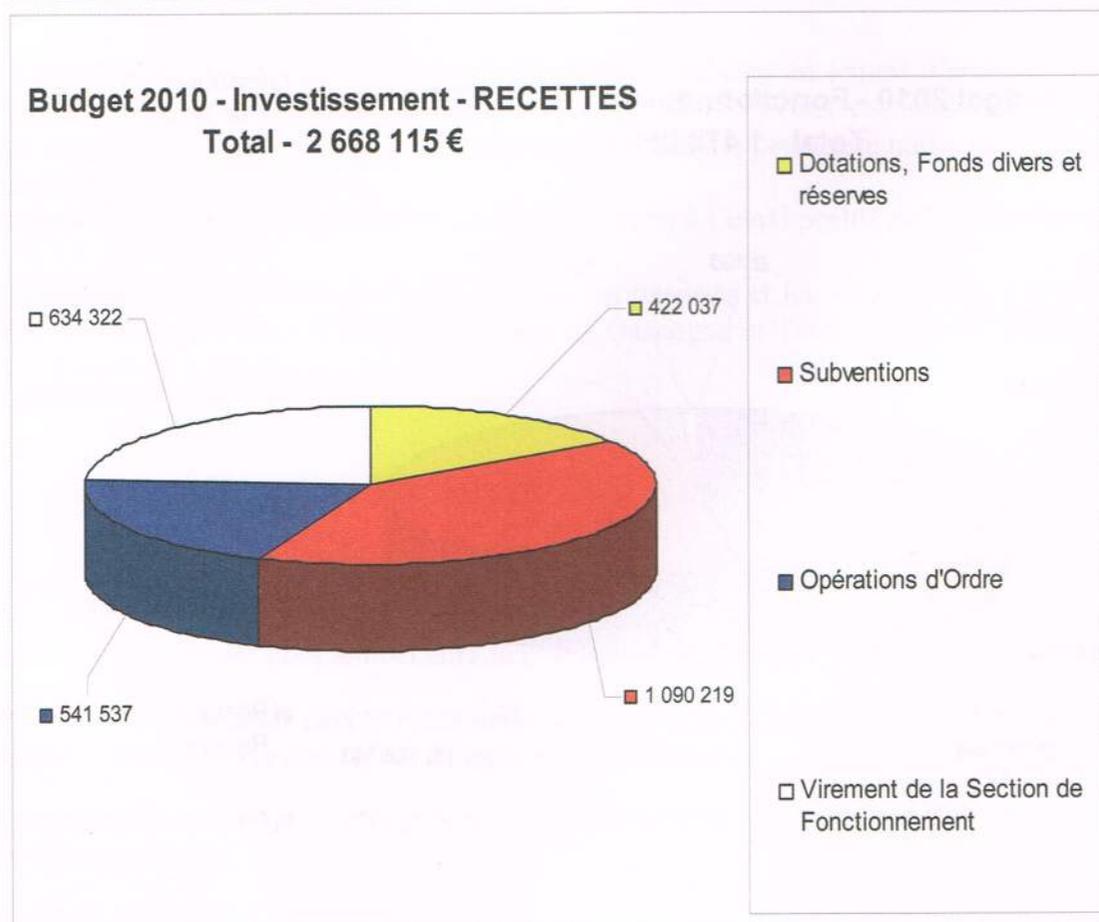
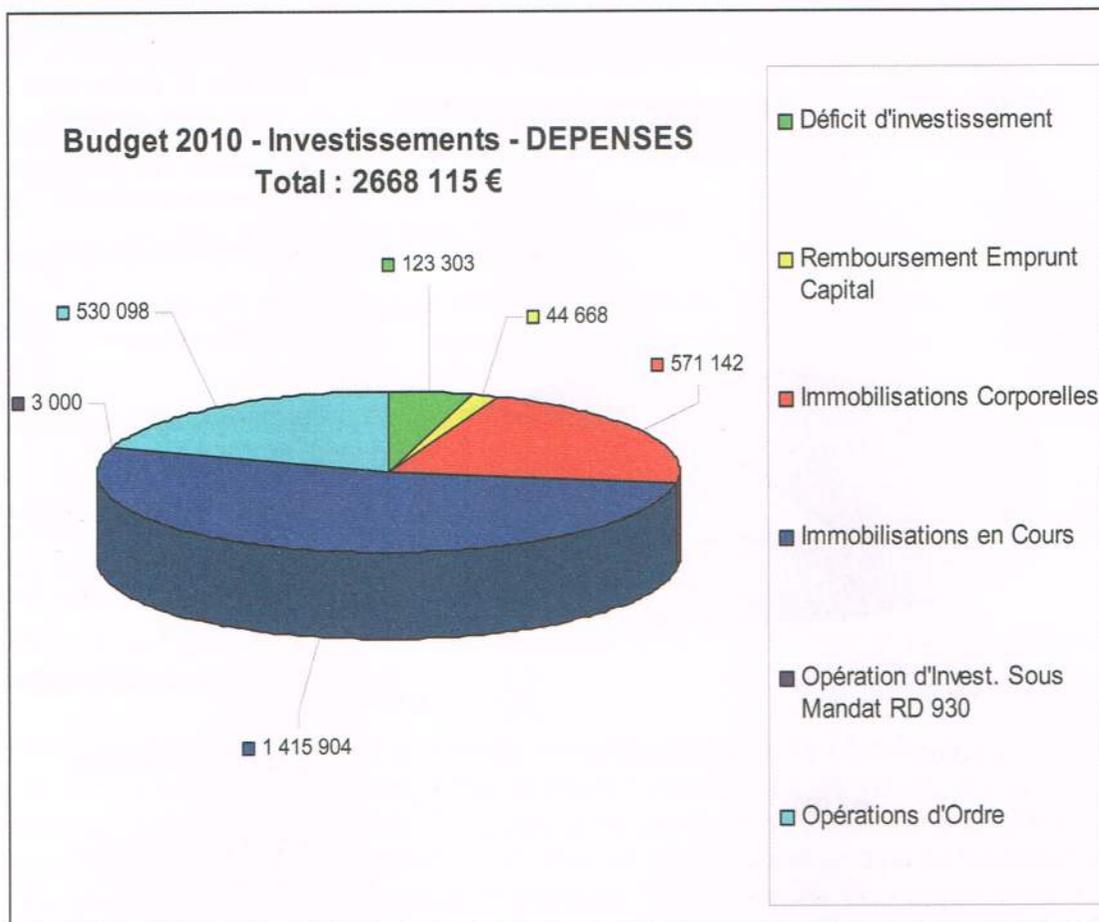


### Budget 2010 - Fonctionnement - RECETTES

Total - 1 478 053 €



## - Budget Primitif 2010 de la Commune -



## **INFORMATIONS DIVERSES : (suite).**

*Syndicat Intercommunal du Traitement  
des Ordures Ménagères (SICTOM) :*

### **Attention ! Modification dans la collecte de vos déchets !**

Vous disposez d'un conteneur individuel pour les ordures ménagères (couvercle vert) ?

Bientôt vous devrez le rendre au SICTOM. En effet, les ordures ménagères seront désormais collectées en sac, deux jours par semaine. Mr Rommelaer, Directeur du SICTOM de Condom nous en dit plus :

### **Quels sont les changements pour Castéra ?**

A Castéra, comme dans les autres communes, les conteneurs verts vont disparaître progressivement. Fin mai, les agents du SICTOM vont passer dans chaque foyer pour les récupérer. Ils distribueront à la place des sacs biodégradables de 50 litres. En contrepartie, le nombre de collecte est augmenté. A partir du 17 mai 2009 les ordures ménagères seront enlevées le lundi et le jeudi matin (mais on ne sait pas encore à quelle heure).

### **Aura-t-on la possibilité de garder son conteneur vert ?**

Oui, il sera possible d'acheter ce conteneur, moyennant 10 euros. Mais attention ce conteneur ne devra en aucun cas être déposé sur la voie publique. Ce sont les sacs, et uniquement les sacs qui devront être sortis le jour du ramassage des poubelles. En effet, les camions ne seront plus équipés pour le ramassage des conteneurs. Si vous ne respectez pas cette règle, après un premier avertissement, le SICTOM confisquera le conteneur.

### **Et le conteneur jaune ?**

On n'y touche pas. Rien ne change. Vous gardez votre conteneur jaune pour le tri sélectif. Il sera ramassé, comme avant, le vendredi matin.

### **Pourquoi cette réforme ?**

Cette modification de la collecte a déjà été testée cet été à Gondrin et à Condom et le retour d'expérience a été très satisfaisant. Les habitants n'ont pas à rentrer les conteneurs après la collecte, et il n'y a plus de conteneurs qui restent dans les rues. Certaines personnes âgées avaient du mal à bouger le conteneur, cet inconvénient disparaît. Le passage à deux collectes par semaine évite la macération des déchets très désagréable surtout l'été. Et le SICTOM fait même des économies d'échelle dans le fonctionnement et l'entretien des camions de collectes.

### **Plus de tournées ne veut pas dire plus d'impôts ?**

Absolument pas car c'est l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement du SICTOM qui a été revue et rationalisé, ce qui nous permet d'augmenter le nombre de tournées sans contrepartie.



## *Gascogne et Traditions*

Bonjour à toutes et à tous,

Quelques nouvelles de Gascogne et Traditions, qui après l'Assemblée Générale du 12 avril dernier a repris la mer en vue des fêtes des 17 et 18 juillet prochain.

Des nouveautés cette année que vous découvrirez agréablement lors de cette manifestation au sujet du déroulement du repas, des animations...

Tout cela vous sera expliqué par les messages publicitaires de DFM930, les affiches et les affichettes que les bénévoles de l'association mettront en place.

Mais sachez que cette année verra le retour des Bouheyrins et des Bouheyrines (le groupe Landais sur échasses) avec une nouvelle articulation...

Les animations traditionnelles seront présentes, comme Les Jeux du Monde, la messe en Gascon, le Tournoi des Jeux Gascons avec son inégalable lancé de béret Gascon (le vrai !), le marché du dimanche avec de nouveaux ambulants, une soirée du samedi axée sur la danse Gasconne à la salle polyvalente, et, bien sûr la traditionnelle marche du samedi matin avec sa pause gustative dans la fraîcheur des ombrages de notre campagne, suivie de la fameuse dégustation de pâtisseries Gasconnes avec le non moins traditionnel apéritif derrière la mairie !

Toutes les Castéroises et tous les Castérois sont invités à s'habiller en tenues d'époque. N'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs pour les tenues, nous en avons en nombre à votre disposition. Sachez que cette fête est la vôtre et nous souhaitons pleine réussite pour cette nouvelle édition.

Notre village sera décoré avec de nouvelles oriflammes, suite à l'essai positif de l'année dernière.

Venez nombreux, en famille, avec vos amis, amenez les touristes et les vacanciers qui se trouveront dans notre région. En attendant cette fête, toute l'équipe de Gascogne et Traditions vous souhaite un très bon début d'été et vous dit à bientôt.

## *Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie*

Quelques informations concernant les prochaines activités prévues:

- Notre Loto annuel aura lieu le 1er Juin 2010 à Beaucaire
- La désormais traditionnelle descente de la Baïse en canoë se déroulera de Bonas à Beaucaire le 5 Août. Le repas sera servi à l'hippodrome de Castéra.

A noter une petite déception pour notre groupe, en effet le voyage prévu avec le club Beausoleil a dû être annulé par manque de participants.

Nous souhaitons à tous de passer un très bon été.



## *Echos du FCCV*

### **Claude Kauffmann : Responsable de l'école de foot**

L'école de foot de Castéra se compose comme ceci:

**U13** (Benjamins de 11 à 13 ans) 13 licenciés entraînés Claude Kauffmann.

**U11** (Poussins de 9 à 11 ans) 16 licenciés entraînés par Christophe Dal Grande.

**U9** (Débutants de 6 à 9 ans) 20 licenciés entraînés par Fabrice Morel.

Les **U13** terminent 5° sur 8 en phase aller de Promotion, et restent donc en Promotion pour les phases retour. Actuellement ils sont 3° sur 8.

Les conditions météo déplorables ayant perturbé le championnat et les matchs, il est très difficile de garder la motivation, mais tout le monde sait que le foot est un sport de plein air.

Les **U11** ont fait un début de saison très difficile et finissent dans le bas du tableau. Mais n'en doutons pas le travail de Christophe va finir par payer.

Il faut savoir que Castéra est un des seuls clubs où l'école de foot fonctionne sans entente. Faut-il rester dans cette optique ? L'avenir nous le dira.

Les 157 enfants qui ont évolué depuis 20 ans sous les couleurs bleu et blanc du club sont attendus le 19 Juin pour la journée anniversaire du FCCV.

### **Fabrice Morel : entraîneur des débutants (U 9)**

Avec un effectif de 20 joueurs les débutants se portent bien. Beaucoup d'investissement aux entraînements ce qui est très bien. Les différents plateaux que l'on a pu faire ont été très enrichissants. Continuons dans ce sens car la saison n'est pas encore finie. Les tournois vont approcher à grand pas donc soyons sérieux jusqu'à la fin et comme cela nous pourrions être satisfaits de notre saison. Sur ce je vous dis à bientôt sur la magnifique pelouse de Castéra-Verduzan.

### **Philippe Gay entraîneur de l'équipe sénior**

Avec des objectifs plutôt tournés vers l'amélioration des structures et de l'encadrement, avec un effectif limité, la saison de nos séniors aura été en dents de scie, le bon alternant avec le pire.

Pourtant, depuis la reprise de janvier, le groupe semble avoir atteint une stabilité qui s'est ressentie dans les résultats: 3 victoires, 3 nuls et seulement 2 défaites. Les deux derniers matches à domicile auront lieu à 20h le samedi 1er mai contre Fleurance et le samedi 8 mai contre Pauilhac.

N'ayant plus rien à jouer, le FCCV va s'efforcer de finir au mieux cette saison, dite de transition, afin de préparer au mieux la prochaine où les ambitions sportives devront être à la hauteur des efforts consentis par la municipalité et les dirigeants.

## **Anniversaire du club:**

Cette année marque le 20ème anniversaire du Football Club de Castéra-Verduzan. A cette occasion les responsables du club ont souhaité organiser le samedi 19 juin 2010 une grande journée de fête à laquelle seront associées toutes les personnes ayant eu une licence au club au cours de ces 20 années de vie sportive.

La journée débutera à 10 heures 30 par l'Assemblée Générale qui sera suivie d'un apéritif et d'un buffet offerts par le club.

L'après-midi, à partir de 15 heures, un tournoi de sixte sera organisé sur le terrain. Il s'agira d'un tournoi sans prix, juste pour s'amuser et passer un bon moment de détente.

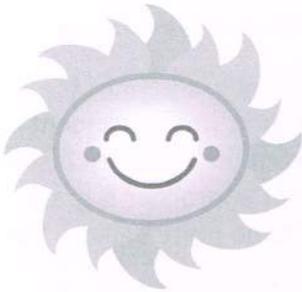
Le soir une grande paëlla sera proposée pour la somme de 13 euros (vin, café, pousse-café compris) et la soirée se poursuivra en musique.

Une exposition constituée de photos, articles de presse, maillots des différentes époques... sera mise en place tout au long de la journée.

De nombreuses personnalités ont été invitées et nous espérons pouvoir compter parmi nous quelques joueurs pros actuels ou anciens.

Cette journée sera aussi l'occasion d'inaugurer un certain nombre de travaux effectués aux vestiaires et sur le terrain grâce aux efforts consentis par la municipalité.

Toute personne intéressée par cette journée peut contacter les dirigeants du club.



## ***Club Beau Soleil***

Bonjour à tous,

Nous voilà au printemps et nous allons pouvoir nous occuper de notre jardin et de nos plantes.

Mais nous vous rappelons que le club est ouvert tous les mercredi après-midi pour les joueurs de scrabble, de cartes (belote, manille, rami, etc.) le lundi pour la couture.

Une pédicure est aussi à votre disposition un lundi tous les deux mois, pour un tarif préférentiel pour nos adhérents.

Nous avons aussi nos lotos, le dimanche 9 mai et le dimanche 5 septembre 2010 à 15h.

Ainsi que les voyages celui d'Andorre début juin en partenariat avec la F.N.A.C.A, et en septembre et octobre la navigation sur le Tarn et une journée à Bossost, n'oubliez pas de vous faire inscrire auprès de Mme Cominotti.

Le club est à votre disposition pour tous renseignements, et nous vous recevrons avec plaisir, nous vous souhaitons de passer un très bon été, et nous nous retrouverons à la rentrée.

la  
petite  
pierre

La Peyrelle  
32360 JÉGUN  
05 62 68 19 00  
[www.petitepierre.net](http://www.petitepierre.net)  
[petitepierre@free.fr](mailto:petitepierre@free.fr)



Visitez notre site internet [www.petitepierre.net](http://www.petitepierre.net)  
avec diaporama des travaux, infos spectacles..

Vous voulez recevoir nos infos? Envoyez-nous votre email à [petitepierre@free.fr](mailto:petitepierre@free.fr)

## Les rendez-vous spectacles

La saison culturelle de la Petite Pierre redémarre fin mai ! Cette année nous vous promettons encore de beaux moments de rire et d'émotions dans les villages de Cœur de Gascogne et au-delà!!



### DU SABLE DANS MA BOITE A

#### SUCRE par la Cie Vendaval

mardi 25 mai à 21h30 à Ordan Larroque  
Voici un spectacle « émotion » sur les exilés de la Guerre d'Espagne.

Carmela Acuyo et Carmen Porras ont recueilli, auprès de personnes aujourd'hui âgées, différents témoignages d'exil d'enfants espagnols venus en France pour fuir la guerre civile espagnole, afin de retranscrire par la danse les traces imprégnées dans les corps.

Ce spectacle aborde un sujet grave sans heurter, avec beaucoup de tendresse, de générosité, d'émotions

Pique-nique sorti du panier de 19h à 21h30!

Genre : danse-vidéo / A partir de : 10 ans

### CONFERENCES DU MONDE

par la Cie JosephK (Tours) Mercredi 30 juin

à 21h à Castéra-Verduzan

Conrado et Birgitt ESCOBAR-ZEPPELIN, couple de baroudeurs-ethnologues-conférenciers, vous présentent un voyage inédit et plein de surprises, à travers un film dans lequel ils vous emmènent dans des décors aussi majestueux que le désert du Kazakhstan, la grande muraille de Chine, le Golden Gate Bridge ou le centre de Castéra-Verduzan... Directement inspirée des séances de "Connaissances du Monde", la projection est enrichie de commentaires et d'anecdotes glanés par Birgitt et Conrado, à l'autre bout de la terre ou au coin de votre rue. Le dépaysement à deux pas de chez vous!

Genre : ciné-conférence décalée  
A partir de : 8 ans

**Castéra-Verduzan**  
sous le regard de la  
Cie JosephK  
du 27 au 30 juin vous risquez  
de croiser deux drôles de  
touristes camera à l'épaule et  
filmant le passant... Rendez-  
vous le 30 juin pour voir dans  
le spectacle le compte rendu de  
leurs découvertes !



### DU CINEMA AU THEATRE ATELIER

tous les mercredi à Castéra!

Depuis début octobre 7 enfants se réunissent tous les mercredis à la salle de la mairie pour adapter, sous le regard de Perrine Lurcel, des scènes de film à la scène de théâtre! C'est entre fin juin et début juillet que le public de Castéra-Verduzan sera invité à venir découvrir, le résultat de leur travail, avec entre autre une drôle de basse-cour .....

### TARIFS SPECTACLES

- > Plein 10€
- > Réduit (demandeur d'emploi, étudiant, adhérent à l'association) 7€
- > 5-16 ans, bénéficiaires du RSA ou de l'ASS: 5€
- > Gratuit - de 5 ans
- > Carnet de 10 entrées non nominatives: 60€ (soit 6€ la place)

RESERVATIONS AU 05 62 68 19 00

### Faites partie du spectacle !!!

Des amateurs qui incarnent l'exode des réfugiés  
A l'occasion du spectacle « Du sable dans ma boîte à sucre », la Petite Pierre organise un stage avec la Cie Vendaval pour vous proposer de participer au spectacle en tant que danseur, comédien, chanteur amateur !!!

Stage de danse,  
chant, texte  
22-23-24 mai à  
Ordan Larroque  
Gratuit

Participation enfants possible

Pour participer :  
inscrivez-vous au stage  
au 05 62 68 19 00  
Attention nombre de  
places limité !

En partenariat avec  
l'ADDA 32

**Festival  
n'Amasse  
pas mOusse**  
Rejoignez  
déjà les 20  
bénévoles qui

sont déjà dans  
l'organisation de  
l'événement.  
Contact : Claire 05 62 68 19 00

### Le clae de Castéra tourne un court métrage !

Les enfants ont écrit un scénario sur le thème du recyclage écologique. J-Luc le directeur a fait la réalisation du film et Perrine de la Petite Pierre la direction d'acteur. Il reste quelques semaines à J-luc pour faire le montage du film qui sera diffusé à ciné 32 à Auch lors de la journée du Forum des images le 2 juin.

Avec le soutien de l'Europe, FSE, Etat, Conseil Régional Midi-Pyrénées - Pays d'Auch, Conseil Général du Gers, Communauté de Communes Cœur de Gascogne, IDEAL 32, Communes de, Castéra-Verduzan, Castillon-Massas, Cézán, Jégun, Lavardens, Roquefort et St Lary



## *IXème Festival de Musique Sapeurs-Pompiers*

C'est le 25, 26 et 27 juin que se déroulera l'IXème Festival de Musique Sapeurs-Pompiers à Castéra. Déjà 9 éditions pour ce rendez-vous unique en France qui a déjà réuni plus de 3000 musiciens en provenance de différentes régions françaises.

Pour cette nouvelle édition nous avons lancé des contacts avec l'Angleterre et l'Allemagne qui n'ont pu malheureusement aboutir. Mais nous espérons bien que dès l'année prochaine, 10<sup>ème</sup> anniversaire, une formation de ces pays puisse participer à ce Festival.

Cette année vous pourrez applaudir 4 formations françaises à savoir la Batterie Fanfare de l'UDSP du Morbihan mais aussi la Musique des Sapeurs-Pompiers de Brignoles dans le Var. Cela sera la première venue à Castéra pour ces deux formations. Elles seront accompagnées par la Batterie Fanfare de Le Pouzin (Ardèche) dont il s'agira d'une deuxième participation sans oublier bien sur nos gersois piliers de ce rendez-vous.

Toujours fidèle à notre démarche alliant esprit festif, convivialité mais aussi une démarche familiale, nous avons choisi des soirées à thèmes différents. Tout d'abord vendredi soir, avec le retour sur la scène du Parc Lannelongue du trio le plus « festayres » du grand sud ouest, le groupe Sangria Gratuite. Un nouveau programme musical et un nouveau CD au mois de mai et toujours cet esprit festif signe de soirées toujours réussies. C'est à l'issue du spectacle des Chevaliers du Fiel que ce concert débutera.

Samedi soir, changement de registre avec une soirée inédite. En effet c'est à un festival de sosies que vous êtes conviés. Durant plus de 3 heures de spectacles, Jérôme Maugis alias Patrick Bruel, Kristene Lee alias Mylène Farmer et enfin Alan alias Claude François vous interpréteront les tubes légendaires de ces artistes internationalement connus et reconnus.

En complément à cette partie musicale une Bourse aux vêtements (adultes et enfants), jouets, matériel de puériculture et vide bibliothèque ouvert à tous est aussi inscrit au programme. A cela il faut ajouter la présence de producteurs de Jurançon. Il y aura aussi des jeux pour les enfants, concours de pétanque « Trophée du Casino », concours de pêches, messe, défilé sont aussi au programme.

Une très large communication a débuté, sur les ondes de DFM 930, par voie de presse, affichages, dépliants, sites internet, mais aussi et pour la première fois avec un partenariat avec la Fédération Nationale des Campings Caravanings. L'objectif étant bien sûr de faire venir le plus de monde possible à Castéra et que tout le monde en profite.

Vous retrouverez le programme complet, le bulletin d'inscription à la bourse (tous deux à télécharger) sur le site internet de Castéra.

<http://www.castera-verduzan.com>

Nous ne sommes plus qu'à quelques jours de ce rendez-vous et les organisateurs accueilleront toutes les bonnes volontés qui le souhaitent pour faire de ce Festival une véritable réussite. Si cela vous intéresse pour une heure ou plus, n'hésitez pas à contacter Jean-Jacques RINALDI (06 07 12 60 53 ou 05 62 68 39 87 ou par internet : [rinaldi.jean-jacques@orange.fr](mailto:rinaldi.jean-jacques@orange.fr))

Avant que ne débute cette nouvelle édition, le Festif Pompier Castéra tient à remercier la Municipalité, IDEAL 32, le Casino, toutes les Associations partenaires, tous les bénévoles et différents acteurs publics ou privés qui contribuent à la concrétisation de ce IXème Festival. Alors tous au parc Lannelongue le dernier week-end de juin !



## *Foyer des Jeunes*

Pour cette nouvelle saison 2010, le Foyer Rural de Jeunes et d'Education Populaire de Castéra-Verduzan prend un nouveau souffle.

Le samedi 27 février, les membres du foyer des jeunes ont élu le nouveau bureau, voici sa composition :

Présidente: Anne MAURENS  
Vice présidente: Léonie BOURDIEU  
Trésorière: Aude MAURENS  
Trésorier adjoint: Thomas DARLOT  
Secrétaire: Elsa CARPENTIER  
Secrétaire adjointe: Célia BOURDIEU

Nous sommes heureux de compter d'ores et déjà parmi nous de nouveaux membres et espérons que beaucoup de Castérois rejoindront notre nouvelle équipe, notre but étant d'animer le village en collaboration avec les Castérois et les autres structures associatives. Tout cela dans la joie et la bonne humeur !

Nous souhaitons réhabiliter le mini golf du Parc Lanelongue et avons organisé une journée rénovation au mois d'Avril.

C'est sous un soleil printanier que se sont réunis les membres du foyer ainsi que de nombreux Castérois pour repeindre le parcours.

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'intérêt porté à ce projet et tout particulièrement les employés municipaux pour la remise en état de plusieurs trous sur ce parcours.

Notre buvette ouvrira le 1er Mai 2010.

A cette occasion, nous invitons tous les Castérois et Castéroises à se réunir autour du pot de l'amitié à partir de 18h.

Nous travaillons activement sur la saison estivale.

Tous les jeudis soirs des mois de Juillet et Août, nous organisons un concours de belote au Parc avec de nombreux lots à gagner.

Nous comptons sur votre présence pour les événements habituels de la saison à savoir : la fête de la Musique et le Feu de la Saint Jean, le 14 Juillet et la Fête Locale.

La fête locale aura lieu du vendredi 20 au lundi 23 Août 2010 inclus.

Grandes nouveautés : les festivités débiteront par une remise des clés de la ville par Mr Le Maire. De plus, le traditionnel feu d'artifice du dimanche soir aura lieu le vendredi soir précédé d'une retraite aux flambeaux animés par la Batucada « Sambastones ». Il est bien évident que les membres du foyer réfléchissent activement aux diverses manifestations de la saison estivale ainsi que celle de la fête locale. De nombreuses surprises sont à prévoir !

Très bel été à tous, on compte sur vous !!





## *Association des Parents d'Elèves - APE*

L'Association des Parents d'Elèves vous remercie ...

A l'inverse de bon nombre d'associations, notre activité suite à l'Assemblée Générale et donc notre saison festive commence en septembre, à la rentrée des classes.

Le mois d'avril s'avère être pour notre association le mois d'un premier bilan, l'essentiel des manifestations que nous organisons étant passées.

Ainsi, après une Assemblée Générale peu fréquentée, le bureau a été réélu.

Nous avons, comme chaque année, organisé Halloween, avec un défilé effrayant suivi d'un repas animé par le groupe Eux. Succès de la soirée mais bilan mitigé.

Ensuite, le loto, en février, a fait grise mine, en raison du temps glacial et de la petite santé de nos chérubins (états grippaux et épidémie de varicelle).

Durant les élections, nous avons pu vendre, sur le marché, des pâtisseries réalisées par les parents d'élèves. Cette opération nous a permis de renflouer les caisses.

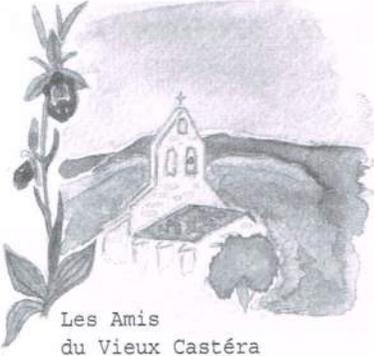
Nous pourrions verser les 2500€ annuels à la coopérative scolaire.

Les fêtes se suivent et se ressemblent avec la chasse à l'œuf un peu humide. Il a plu avant, il a plu après, mais heureusement les enfants ont profité d'une belle éclaircie pour ramasser les œufs éparpillés dans le parc et au Monument aux Morts.

Et pour terminer ce premier bilan, le soleil nous a accompagnés lors du défilé de carnaval, suivi d'un apéritif offert par le Casino et d'un repas. Une très bonne fréquentation sur cette manifestation. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie.

Pour finir, nous animerons des jeux anciens pendant le Festif pompier, afin que vous puissiez profiter des musiques présentées lors de ce Festival.

## *Les Amis du Vieux Castéra*



La restauration de l'église Saint-Blaise du Vieux Castéra dans le dernier état connu malgré une large prospection auprès d'éventuels financeurs semble, dans le contexte économique actuel, difficilement réalisable.

Aussi nos efforts de recherche de moyens se sont portés sur des concours organisés par des sociétés ou banques, concours sur une thématique environnementale, de défense ou protection, avec promotion, du patrimoine.

En 2009 la société Henkel nous a récompensés avec l'attribution d'un prix de 5 000 €. Cette somme ajoutée aux 1 000 € que nous avons en caisse a permis à notre association de régler l'intégralité des travaux effectués en janvier sur l'église.

Depuis le bâtiment est hors d'eau : consolidation d'une poutre maîtresse, murs et voûte protégés, tuiles et faîte fixés, arbustes prenant racines sur les murs arrachés. Ces travaux étaient urgents ! Plus d'étai dans l'église, seulement des matériaux à ranger et des abords immédiats à nettoyer, ce qui ne saurait tarder. Nettoyage aussi du terrain communal à l'entrée ouest du Vieux Castéra sous forme de retrouvailles du samedi matin. Cette parcelle jouxte le chemin de randonnée GR de Pays Cœur de Gascogne et pourrait constituer une très agréable halte. Là était autrefois une des deux croix d'entrée du vieux village, la retrouverons-nous sous les broussailles ?

Prochainement le sentier botanique situé tout au long de la montée du chemin de Coulom sera matérialisé par une vingtaine de piquets portant numéro et renvoyant à un document disponible à l'Office de Tourisme. Très peu de marques viendront altérer une nature restée là très sauvage.

En liaison avec la Société de Pêche, la Société de Chasse et le Lac nous participerons aux journées Nature des 5 et 6 juin 2010. Le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) installera sous la halle, une exposition sur l'eau. Les scolaires pourront bénéficier là de commentaires et un animateur guidera une randonnée tout public, toujours sur le thème de l'eau le samedi après-midi.

Tout récemment un membre de notre association et travaillant chez Henkel nous a appris que sa société nous octroyait pour 2010 une nouvelle dotation de 5 000 € suite à notre candidature avec un nouveau projet !

## Calendrier Manifestations 2010

### JUIN :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Samedi 5 et Dimanche 6 :   | Journées Nature                            |
| Dimanche 13 :              | Audition Musicoli                          |
| Samedi 19 :                | Anniversaire Club Football                 |
| Lundi 21 :                 | Fête de la musique et Feu de la Saint-Jean |
| Vendredi 25 :              | CHEVALIER DU FIEL                          |
| Samedi 26 et Dimanche 27 : | Festif Pompiers                            |
| Mercredi 30 :              | Théâtre                                    |

### JUILLET :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Samedi 3 :                 | Fête du Cheval                                     |
| Dimanche 4 :               | Vide-grenier à l'hippodrome – Courses hippiques    |
| Dimanche 11 :              | Concours de pétanque                               |
| Lundi 12 :                 | Courses hippiques                                  |
| Samedi 17 et Dimanche 18 : | Fête Gasconne                                      |
| Samedi 24 :                | Vide- Grenier et Portes- ouvertes Sapeurs Pompiers |
| Mercredi 28                | Courses hippiques                                  |

### AOUT :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Dimanche 1 <sup>er</sup> : | Foire à la Brocante                      |
| Mardi 10                   | Courses hippiques semi-nocturne et repas |
| Lundi 16 :                 | Courses hippiques                        |
| Vendredi 20 :              | Courses hippiques (hippodrome en fête)   |
| Vendredi 20 au Lundi 23 :  | Fête locale                              |
| Lundi 23 :                 | Courses hippiques                        |

### SEPTEMBRE :

|                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| Dimanche 5 :               | Loto Beau Soleil             |
| Samedi 11 :                | TEX                          |
| Samedi 18 et Dimanche 19 : | Festival n'Amasse pas Mousse |

### OCTOBRE :

|           |                   |
|-----------|-------------------|
| Lundi 4 : | Courses hippiques |
|-----------|-------------------|

EXPOSITIONS TOUTE L'ANNEE AU CASINO  
(Accès réservé aux personnes majeures)

OT CASTERA- Liste non exhaustive au 19/04/2010 - sous réserve de modifications  
Retrouvez toutes les informations concernant notre Commune  
et le calendrier des manifestations actualisées sur notre site Internet :

[www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)



## *Associations, Sociétés et Clubs Castérois*

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Co-Pdts Melle GABOULOFF S. et M. RIERA L. -  
33, avenue de la Ténarèze - Castéra Verduzan - 05 62 68 19 64
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme SAUTON Anne-Marie – « Vieux Castéra » - Castéra Verduzan  
05 62 68 11.99
- **Commerçants / Artisans** : Pdt M. ZADRO J.Cl. - au Conté - Castéra Verduzan -  
05 62 68 13 77
- **Festif Pompiers Castéra** : Pdt M. RINALDI J.J. – 2, rue de Bissins - Castéra Verduzan  
06 07 12 60 53
- **F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M. LAPEYRE J. Cl. -  
Guillot-du-Haut - Castéra Verduzan – 05 62 68 13 21
- **Fooball Club Castéra Verduzan** : Pdt Mme BONNET Ch. – 4, rue de l’Amitié –  
Castéra Verduzan – 05 62 64 50 46
- **Foyer des Jeunes** : Pdte Melle MAURENS Anne. Avenue des Thermes -  
Castéra Verduzan– 05 62 68
- **I.D.E.A.L.** : Pdt M. AGRAS P. – 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M. COMBES M. – « En Boubé » - Roquelaure – 05 62 68 19 00  
[www.petitepierre.net](http://www.petitepierre.net) ; [petitepierre@free.fr](mailto:petitepierre@free.fr)
- **Les Amis du Vieux Castéra** : Pdte M. MAZA D. – au Vieux Castéra - Castéra Verduzan  
05 62 68 12 25
- **Musicoli** : Pdte Mme HALLING Alexandra - Lartet - Castéra Verduzan – 06 75 55 51 38
- **Office du Tourisme et du Thermalisme en « Cœur de Gascogne »** : Pdt M. RAMOUNEDA B -  
2, rue de l’Eglise – Castéra Verduzan – 05 62 68 13 22
- **Parents d’Elèves** : Pdts Mme MASCARENCO V. et M. ZUMALACARREGUI J.F.. – rue de la  
Guingette –Castéra Verduzan - 05 62 68 19 86
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M. AGRAS P. – 20, rue du Lac - Castéra Verduzan 05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M. FITTE M. – « Pardiac » - Larroque-Saint-Sernin – 05 62 68 11 03
- **Société de Pêche** : Pdt M. PALLARES E. – au « Hitton » - Castéra Verduzan – 05 62 68 12 58
- **Gascogne et Traditions** : Co-Pdts Mr LAPEYRE Jean-Claude et Mr SAUTON Michel –  
Castéra Verduzan - 05 62 68 13 21 ou 05 62 68 11 99
- **DFM930** : Pdte Mme MULA Valérie – 1, rue des Ecoles - Castéra Verduzan  
05.62.29.14.20 ; [dfm930@orange.fr](mailto:dfm930@orange.fr)

## *Numéros Castérois Utiles*

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Courrier électronique : [mairie.castera@wanadoo.fr](mailto:mairie.castera@wanadoo.fr)
- Services des Eaux : 06.82.88.30.76

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

Accueil : 05 62 68 10 66

Télécopie : 05 62 68 14 58

Courrier électronique : [ot-si.castera@wanadoo.fr](mailto:ot-si.castera@wanadoo.fr)

**Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun :**

Abbé Jean-Claude Lagouanelle

Télécopie : 05 62 64 40 12

Courrier électronique : [j.lagouanelle@wanadoo.fr](mailto:j.lagouanelle@wanadoo.fr)

**La Poste :** 05 62 68 13 29

**Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

**Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

**Cabinet d'Orthophonie :** 05 62 68 85 04

**Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

**Cabinet Dentiste :** 05 62 68 12 55

**Pharmacie :** 05 62 68 13 20

**Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

**Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

**Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

**En cas d'Urgences :**

**SAMU : 15**

**Pompiers : 18**

**Gendarmerie : 17**